

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 05 Avril 2017**



Le Conseil d'Administration de l'E.P.LE.F.P.A. de Haute-Corrèze s'est réuni le 05 avril 2017 au Lycée Henri Queuille de Neuvic.

Etaient présents à titre délibératif :

Mme DELCOUDERC-JUILLARD - Présidente du Conseil d'Administration et Représentante des collectivités territoriales

Mme LOISEAU - Représentant l'Inspecteur d'Académie

M. CHARDEYRON - Représentant de la Chambre d'Agriculture

M. SUDOUR - Représentant des organisations professionnelles et syndicales

Mlle BRANDELY Alizée - Représentante des élèves et étudiants de Neuvic

M. RENDU Willy - Représentant des élèves et étudiants de Meymac

Mme BOUILLAGUET - Représentant des parents d'élèves de Neuvic

Mme PONS, MM. FRISOU, FRAISSE, DEPIERRE, RIPAUT- Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance

Mme BUDHRAJA, TILIGNAC, DUFOUR, M. VIGNY - Représentants des personnels non enseignants

M. DURAND - Représentant de l'ONF

M. LAMAURY - Représentant des organisations professionnelles et syndicales

Etaient présents à titre consultatif :

M. CAPILLON - Directeur

Mme LECOMTE - Représentant la DRAAF-SRFD Limousin

M. BRUGERE - Représentant la Mairie de Meymac

M. CANDAELE - Directeur-Adjoint, site de Meymac

M. BOURRET - Directeur-Adjoint, site de Neuvic

Mme LEROUX - Secrétaire Générale de l'EPL

Mme VALETON - Gestionnaire du site de Meymac

M. GOURDON - Agent Comptable

M. DAUPHIN - Directeur de l'Atelier Technologique

M. BOTHUA - Directeur de l'Exploitation

Mmes BERTE et LASSUS - Conseillères Principales d'éducation

Mmes SAMSON et JOUVE - Secrétaires de séance

Etaiet excusés :

Le représentant de la Direction Départementale des Territoires

M. PECOT-KLEINER - Directeur du CIO

M. ALANORE - Représentant de la Commune de Neuvic

M. UYTEWAAL - Représentant des organisations professionnelles et syndicales

Mmes GONZALEZ et LATORRE - Conseillères Principales d'éducation

M. BREUIL - Vice-Président du Conseil d'Administration et Représentant des organisations professionnelles et syndicales

M. PROUILHAC - Président de l'Association des Anciens élèves

M. COIGNAC - Représentant des parents d'élèves de Meymac

M. CASEAU - Directeur du CFPPA et métiers du golf

M. LENOIR - Conseiller Régional

M. NADALON - Vice-Président du Conseil d'Administration et Représentant des organisations professionnelles et syndicales

Mme SIMANDOUX - Conseillère départementale

M. LE BEAU - Représentant de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi Professionnel du Limousin (DIRECCTE)

M. LOGE - Représentant des organisations professionnelles et syndicales

Le quorum étant atteint, Mme DELCOUDERT-JUILLARD ouvre la séance du Conseil d'Administration (CA) à 10 h 12. Elle remercie les membres présents et l'ensemble des personnels ayant participé à l'élaboration de ce Conseil. Aucune remarque n'étant faite concernant le compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 novembre 2016, Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède à son approbation.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote des actes 1 et 2.

Acte n°2

Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 24/11/2016

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Acte n°1

Ordre du jour

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Mme DELCOUDERT-JUILLARD laisse la parole à M. CAPILLON, directeur de l'établissement. Ce dernier fait état des excusés pour ce CA, détaille l'ordre du jour et donne la parole à Mme LEROUX afin qu'elle présente le compte financier 2016 de l'EPL.

Mme LEROUX informe que les commentaires financiers vont porter dans un 1^{er} temps sur le compte financier c'est-à-dire la réalisation 2016, l'exécution budgétaire de l'exercice clos. Elle souligne la sincérité budgétaire par rapport aux prévisions de la Décision Modificative n° 2 (DM2).

Réalisations :

- charges : 94.8 %,
- produits : 105.4 %,
- dépenses : 99.7 %,
- recettes : 99.4 %.

L'EPL de Haute-Corrèze reste un établissement qui dispose de ressources importantes confortées en 2016 par une Capacité d'Auto Financement (CAF) très largement positive.

CAF 2016	Investissements	Variation FDR	FDR Brut au 31/12/2016
414 459 €	572 853 €	- 81 774 €	2 194 167 €

L'année 2016 est marquée par la poursuite et l'intensification de la politique d'investissements particulièrement ambitieuse débutée en 2013 pour près de 573 000 € en 2016 financés à 86% par les marges dégagées par l'Etablissement Public Local (EPL) au cours de l'exercice et pour moins de 82 000 € par prélèvement sur le Fonds De Roulement (FDR).

Les excellents résultats sur 2016 sont pour la plupart structurels même si une partie peut être imputée à la conjoncture. (Ex. : sur le lycée de Neuvic subvention ERASMUS + de 7 000 € reçue de Naves et qui concernait en fait un voyage fait en 2015). Globalement, les résultats obtenus en 2016 devraient se pérenniser dans les années futures.

Aussi, la réflexion doit être poursuivie dans le cadre du Projet d'Etablissement pour opérer des choix stratégiques d'emploi de la CAF toujours au service de la réussite des apprenants.

Mme LEROUX détaille ensuite le compte financier centre par centre.

LYCEE « Henri Queuille » DE NEUVIC

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
125 900, 87 €	+ 48 451 , 29 €	1 206 301, 04

- forte CAF permettant des investissements sur budgets,
- montée en puissance de la cuisine centrale : augmentation générale des charges et produits. La part des denrées alimentaires représente 28,5% des charges et 45,4% de la part des pensions sont consacrés au denrées (indicateur de maîtrise en progrès),
- maîtrise des charges avec les marchés publics denrées, électricité (économies d'échelle),
- mobilisation des partenaires financiers pour les dépenses pédagogiques : Erasmus+, subvention agroéquipement,
- événements conjoncturels : le Fonds Académique de Rémunération des Personnels d'Internat (FARPI) pour les écoles de septembre à décembre, produit exceptionnel voyage en Ecosse 2015,
- investissements sur budget : 68 100 € de mobilier d'internat (adhésion Marché Public Région) et d'aménagements extérieurs, remplacement d'un véhicule administratif, achat d'une remorque pour 9 300 €.

LYCEE FORESTIER DE MEYMAC

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
19 637,60 €	+ 9 553,20 €	412 606,31 €

- augmentation des effectifs : hausse des pensions (205 558 € en 2015 à 238 034 € en 2016) avec un solde des pensions sans FARPI de 178 212 €,
- baisse générale des charges des chapitres 60 à 64 (- 2 332 €). Pas d'événements conjoncturels en 2016 (frais de justice : - 14 600 € par rapport à 2015),
- indicateur de la part des pensions consacrée aux denrées alimentaire en amélioration : 43,88 %,
- maîtrise des charges de viabilisation : baisse de l'entretien courant et des fluides nets. Maîtrise des charges administratives : baisse générale de 10 000 € (opération communication La Poste en 2015),
- niveau d'accueil extérieur en baisse mais néanmoins satisfaisant,
- investissements : véhicule administratif (5 200 €), copieurs et matériels informatiques (4 800 €) et audioguides sur subvention (4 400 €).

EXPLOITATION

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
59 242,64 €	+ 50 860,41 €	- 440 764,86 €

- CAF positive de + 59 242 € (49 257 € en 2015) avec une variation de stocks de 26 768 €,
- résultat toujours excellent principalement dû au troupeau bovin bien valorisé dans les restaurants scolaires. Sur l'année scolaire 2015-2016, 29 veaux et 5 vaches ont été consommés par les usagers de la cuisine centrale soit 8496 kg de carcasse,
- en 2016, l'exploitation confirme l'orientation de son activité vers les restaurants scolaires. Le pari s'est encore avéré gagnant : augmentation des charges des chapitres 60 à 64 pour 11 500 € (achats, fermages, salaires) largement compensée par des ventes supplémentaires (chapitre 70 pour +19 200 €),
- poursuite dans cette voie via le projet d'exploitation en cours d'écriture : développement de l'activité maraîchage,
- investissements sur budget : achat d'une faneuse (11 675 €), d'un véhicule administratif (900 €).

L'ATELIER TECHNOLOGIQUE

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
6 359,18 €	- 363 400,76 €	- 228 560,67 €

- baisse globale du chapitre 70 (-17 200 €) mais la politique de renouvellement du matériel permet de diminuer les dépenses en réparations pour -22 657 €,
- prochain objectif de l'atelier : augmenter ses recettes de chantiers favorisées par le développement de la masse salariale (2 apprentis depuis septembre),
- FDR en négatif suite à la politique de renouvellement des matériels. L'Atelier Technologique est le centre qui porte ces investissements mais le FDR et les résultats de l'EPL permettent de mener à bien ces projets d'investissements (438 140 €) : porteur (128 000 €), abatteuse (197 000 €), tracteur forestier (84 800 €), treuil (1 400 €), remorque (1 440 €), minipelle (25 500 €).

CFPPA

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
106 985,10 €	+ 86 643,58 €	496 987,69 €

- résultats à nouveau en hausse, et toujours très satisfaisants,
- produits encore bien mobilisés du Conseil Régional mais aussi de pôle emploi ou encore des Congés Individuels de Formation (CIF) et formations courtes avec le permis tronçonneuse ECC,
- en 2016, le CFPPA a investi pour l'achat d'un Kangoo et d'une remorque.

GOLF

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
18 075,85 €	+ 14 173,82 €	50 723,29 €

- pour la 2ème année consécutive, le golf dégage une CAF positive. Bon recrutement de la formation jardiniers de golf (13 contrats de professionnalisation et 5 apprentis puis 9 depuis la rentrée 2016),
- investissements : achat d'un plateau de coupe (3 000 €). L'achat de la tondeuse à green est reporté à 2017 et fera l'objet d'un cofinancement (CDFA, DIRECCTE).

RESIDENCES de NEUVIC

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
62 699,06 €	+ 62 144,03 €	401 306,96 €

- excellents résultats sur ce Service A Comptabilité Distincte (SACD) qui ont permis d'entreprendre la rénovation sur budget (en fonctionnement) pour la 2ème année : 37 500 €,
- toutefois, l'état général des résidences se dégrade et appelle des travaux d'envergure à mener par le Conseil Régional programmés en 2018 (15 chambres désaffectées).

RESIDENCE de MEYMAC

CAF 2016	Variation FDR 2016	FDR Brut au 31/12/2016
15 558,64 €	+ 9 799,85 €	295 566,98 €

- bon taux de remplissage permettant de dégager une CAF sachant qu'à Meymac au vu du statut de la résidence, le gardien est un agent sur budget de l'établissement,
- poursuite du travail de négociation avec Corrèze Habitat pour l'engagement de travaux d'ampleur et/ou le transfert de propriété au Conseil Régional,

Mme LEROUX conclut cette présentation du compte financier des centres et SACD par la remarque suivante : les ressources dégagées par l'EPL lui permettent de mener des projets d'investissement d'envergure au service des apprenants.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD souligne l'excellente santé financière de l'EPL qui a permis à l'établissement d'effectuer d'importants investissements au profit de la pédagogie.

L'argent public n'a pas à être thésaurisé, de ce fait l'établissement a su utiliser ses excédents budgétaires pour réaliser des travaux indispensables, notamment pour améliorer les internats.

M. CAPILLON signale que l'EPL a investi environ 1 000 000 € en 4 ans. Il précise que l'établissement est prêt à investir sur fonds propres pour mener certains travaux dont ceux des résidences étudiantes qui sont en attente depuis 2013. Ne manque que l'accord du Conseil Régional pour que la rénovation complète de la résidence de Neuvic se réalise.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD lui répond qu'elle écrira au Président de Région pour que ce dossier aboutisse dans les meilleurs délais.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD donne la parole à M. GOURDON afin qu'il présente le rapport du compte financier 2016 de l'agent comptable.

1. Introduction

La comptabilité générale de l'EPLEFPA de Haute Corrèze, tenue conformément à l'instruction comptable M9-9 (spécifique aux EPLEFPA), est présentée en fin d'exercice dans un compte financier soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Ce compte financier fait notamment apparaître :

- Un **compte de résultat** qui retrace les opérations de charges (classe 6) et les produits (classe 7) qui correspondent aux dépenses et aux recettes de fonctionnement. Leur solde, le **résultat**, représente, à la clôture de l'exercice, l'enrichissement (en cas de bénéfice) ou l'appauvrissement (en cas de perte) de l'Etablissement ;
- Une **Capacité d'Autofinancement**, qui correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de ce dernier à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes. Elle représente donc l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme une ressource durable ;
- Un **bilan**, qui décrit, **au passif**, l'ensemble des ressources perçues par l'Etablissement depuis sa création (dont : les remises en dotations, les subventions d'investissement, les affectations successives des résultats, les emprunts, les autres dettes) et, **à l'actif**, l'emploi qui en a été fait (dont : les immobilisations, les stocks, les créances, placements, et disponibilités bancaires).

Le présent rapport, qui ne saurait être exhaustif, a essentiellement pour objet d'éclairer la réflexion du Conseil d'Administration sur des points particuliers ou significatifs de l'exercice et d'effectuer une présentation la plus accessible possible des principaux agrégats financiers.

Ce rapport est complété par une présentation power point des principaux chiffres du compte financier et par les tableaux d'évolution de la situation comptable de l'EPLEA et des centres sur les 7 derniers exercices.

2. Fonds de roulement de l'EPLEA au 31 décembre 2016 et son évolution depuis 5 ans (tableaux d'évolution de la situation comptable en annexe)

Le fonds de roulement est défini comme l'excédent de capitaux stables par rapport aux emplois durables, utilisé en partie pour financer le besoin en fonds de roulement et pouvant financer des investissements. En résumé le FDR sert à financer le cycle d'exploitation et les investissements.

En 2016, l'EPLEA de Haute Corrèze génère une capacité d'autofinancement de 414 458.94€ et a vendu pour 26 700€ d'éléments de l'actif pour financer de lourds investissements sur fonds propres générant un résultat d'opérations en capital négatif de 522 927.52€. C'est en particulier sur le centre Atelier qu'a été réalisé l'acquisition d'immobilisations pour un montant conséquent (le résultat de la section opérations en capital de l'Atelier est de -389 939.94€) car rappelons-nous qu'au compte financier 2015, il avait été indiqué : « en 2016, une attention particulière doit être portée au renouvellement des immobilisations de l'Atelier Technologique. En effet les résultats de l'Atelier sont pénalisés par la nécessité d'entretenir un matériel vieillissant, le ratio étudiant le vieillissement du patrimoine (montant des comptes d'amortissement/montant des comptes d'immobilisation) le démontre.

Le pourcentage obtenu par ce ratio correspond au degré d'usure économique de l'actif : un ratio de 75% signifie que les trois quarts de la valeur brute des immobilisations d'exploitation ont déjà été amortis. Ce résultat donne une indication sur la vétusté du matériel et des équipements. Plus le taux approche les 100%, plus le patrimoine est vieillissant.

Or pour l'Atelier le taux de vieillissement est de 93% au 31 décembre 2015 (1 899 467.29€/2 028 745.94€), par comparaison l'Exploitation de Neuvic qui a bénéficié du Contrat d'Objectifs et de Moyens de la Région a un taux de vieillissement de 68%. »

Compte tenu de ces investissements réalisés sur fonds propres, l'EPLEA en 2016, malgré une très bonne capacité d'autofinancement, a généré une variation de fonds de roulement négative de 81 768.58€.

bilan EPL	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	5483661,44	5293332,81	3954705,59	3929541,50	4075077,99
apports et subventions	3712250,40	3499313,75	1176189,38	1040445,43	928698,09
réserves	1720302,77	1771411,04	2612477,09	2778516,21	2846451,81
résultat de l'exercice	51108,27	22608,02	166039,12	67935,60	261793,59
emprunt en capital					
cautions				42644,26	38134,50
comptes d'immobilisations	3641905,55	3302115,32	1756908,57	1653599,88	1880904,95
FDR Brut	1841755,89	1991217,49	2197797,02	2275941,62	2194173,04
FDR net	1587304,71	1743145,18	1909340,98	1959855,19	1854505,50
jours de FDR net	144	151	174	182	181

Les comptes d'immobilisation augmentent entre 2015 et 2016 après avoir diminué entre 2012 et 2015 sous l'effet en 2014 de la régularisation des comptes de passif et d'actif (mise en adéquation des comptes d'immobilisation et de leur financement externe avec les données enregistrées dans le logiciel comptable) et du fait de montants investis inférieurs au montant des amortissements des immobilisations. En 2016, l'Etablissement a investi au-delà du montant des amortissements, de 345 379.89€, générant une augmentation des comptes d'immobilisation de 227 305.07€. Dans le même temps les comptes de capitaux ont augmenté grâce aux résultats de fonctionnement positifs qui se cumulent dans les réserves et permettent de financer les immobilisations. Donc la diminution du fonds de roulement de 2016 correspond au choix qui a été fait de renouveler des immobilisations sur fonds propres- d'où la diminution des comptes d'apports et subventions- sans pour autant que la sécurité financière de l'EPL ne soit remise en cause puisque le résultat de fonctionnement de 2016 va permettre d'augmenter les réserves de l'Etablissement de 2 846 451.81€ à 3 108 245.40€.

3. Besoin en fonds de roulement et trésorerie de l'EPL (tableaux d'évolution de la situation comptable en annexe)

Le Fonds de roulement n'est pas l'unique repère de l'état de santé de l'EPL. Le fonds de roulement doit être comparé au besoin en fonds de roulement. Le BFDR représente la différence entre les créances + stocks et les dettes. Le BFDR traduit le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Il représente le besoin théorique de la trésorerie minimale pour faire face au fonctionnement courant. En d'autres termes, il représente l'avance de trésorerie que l'établissement doit faire pour fonctionner.

On peut résumer ces notions de cette façon : un FDR est nécessaire pour l'EPL du fait des décalages dans le temps :

- décalages entre les achats et les ventes, ceux-ci entraînant (Exploitation notamment) la constitution de stocks ;
- décalages entre les produits comptables (ventes, subventions par ex.) et les paiements correspondants qui donnent naissance à des créances.

Ces décalages créent un BFDR. Il est atténué par le décalage en sens opposé entre les charges que l'EPL doit payer et les paiements effectifs. Ces derniers donnent naissance à des dettes.

stocks	254451,18	248072,31	288456,04	316086,43	339667,54
clients (soldes débiteurs cl.4)	510893,38	448505,66	515352,56	532733,04	735231,88
dettes (soldes créditeurs cl.4)	294535,85	379695,78	654850,36	582933,56	498114,66
besoin en fonds de roulement	470808,71	316882,19	148958,24	265885,91	576784,76
trésorerie	1370947,18	1674335,30	2048838,78	1967411,45	1617388,28

La trésorerie diminue en 2016 par rapport aux deux derniers exercices du fait de la diminution du FDR et de l'augmentation du besoin en fonds de roulement car les soldes débiteurs de la classe 4 ont particulièrement augmenté sous l'effet d'une part des investissements importants réalisés sur l'Atelier qui se sont traduits par une augmentation du remboursement de TVA demandé (30 140.52€ en 2015 et 87 275.52€ en 2016) et d'autre part d'une augmentation des restes à recouvrer de 145 657.29€ en particulier sur les centres Atelier, CFPPA

et Golf (sur ces trois centres nous constatons une augmentation des produits comptabilisés en période d'inventaire et qui n'ont donc pu être recouverts sur l'exercice). Les restes à recouvrer sur exercices antérieurs, indicateur permettant d'identifier d'éventuels risques sur les soldes débiteurs de la classe 4, sont toujours bien maîtrisés : au 31 décembre 2016 les restes à recouvrer sur exercices antérieurs n'étaient que de 14 476.03€.

La trésorerie de l'Etablissement garantit 125 jours de trésorerie (FDR net - besoin en FDR/charges nettes de fonctionnement * 360).

4. Analyse de la réalisation budgétaire par rapport à la prévision

Le taux de réalisation budgétaire correspond au rapport entre le total des dépenses et des recettes effectivement constatées et les montants correspondants inscrits au budget, éventuellement ajustés en décisions modificatives. Il est le reflet d'une part de la qualité de la prévision budgétaire et d'autre part de la discipline de l'exécutif par rapport à l'autorisation accordée par le Conseil d'Administration.

Les chiffres indiqués ci-dessous s'entendent hors charges et produits de stocks, qui ne font pas l'objet de prévision.

taux réalisation/prévisions	LYCEE N	GOLF	Résidences N	Exploitation
CHARGES	93,58%	93,01%	99,49%	90,78%
PRODUITS	102,36%	99,20%	99,20%	102,22%
DEPENSES	97,66%	98,78%	101,94%	95,68%
RECETTES	100,00%	100,00%	104,11%	100,00%

taux réalisation/prévisions	CFPPA	LYCEE M	ATELIER	Résidence M	EPL
CHARGES	95,00%	92,97%	88,22%	97,22%	93,78%
PRODUITS	104,97%	101,83%	54,81%	99,65%	95,53%
DEPENSES	104,91%	97,06%	99,96%	97,22%	99,15%
RECETTES	100,00%	99,57%	100,00%	89,34%	99,13%

Avec des taux de réalisation supérieurs à 93% au niveau de l'EPL, l'exécution du budget est conforme aux prévisions. Le seul écart notable concerne l'évaluation des produits de l'Atelier (54.81% de réalisation) et provient de la non réalisation de toutes les cessions d'éléments d'actif prévues : 20 180€ réalisés sur 165 000€ prévus.

5. Analyse de la situation économique et financière des centres

Article I. LYCEE NEUVIC :

montant réalisations budgétaires LYCEE	2012	2013	2014	2015	2016
CHARGES	1381390,75	1420804,32	1488337,58	1526999,06	1404875,76
coût achat marchandises					
conso en provenance de tiers	607346,52	623065,11	639961,63	771421,75	900459,44
impôts et taxes	12763,11	13931,31	13616,87	13012,24	12828,62
charges de personnel	219262,92	240544,92	235984,81	200830,94	185705,12
autres charges	438227,40	447009,99	498476,57	439554,51	201409,28
cessions internes	28005,84	28309,94	36256,07	29518,46	27925,99
charges financières					
charges exceptionnelles	2362,72	1810,72	1547,74	6705,53	189,55
dotations aux amortissements	73422,24	66132,33	62493,89	65955,63	76357,76

PRODUITS	1401047,51	1358926,52	1462091,84	1489002,61	1482640,87
ventes	499861,40	445251,39	509596,90	655180,01	844543,18
variation d'inventaire					
subventions	841911,78	856077,89	897537,83	779897,92	575817,67
autres produits	4368,80	7669,47	11220,90	4911,10	6024,62
cessions internes	15625,61	18001,32	15883,52	15131,21	21276,84
produits financiers	1880,17	100,83			
produits exceptionnels	3238,80	505,58	4028,69	5613,28	6756,56
reprise sur amortissements	34160,95	31320,04	23824,00	28269,09	28222,00
RESULTAT	19656,76	-61877,80	-26245,74	-37996,45	77765,11
CAF ou IAF	58918,05	-27538,01	11574,15	-309,91	125900,87

L'année 2016 est marquée par la montée en puissance de la cuisine centrale, puisqu'en 2014 la cuisine centrale avait commencé à servir seulement le lycée professionnel Barbanceys à partir de septembre. En 2015, la cuisine centrale a servi les repas pour le lycée professionnel de Neuvic, le collège et l'école primaire de Neuvic, et en avril 2016 s'est rajouté le lycée professionnel de Bort Les Orgues. Cela explique l'augmentation des produits des ventes depuis 2014 et corrélativement l'augmentation des charges de consommation en provenance de tiers et en particulier le compte d'achat de denrées alimentaires.

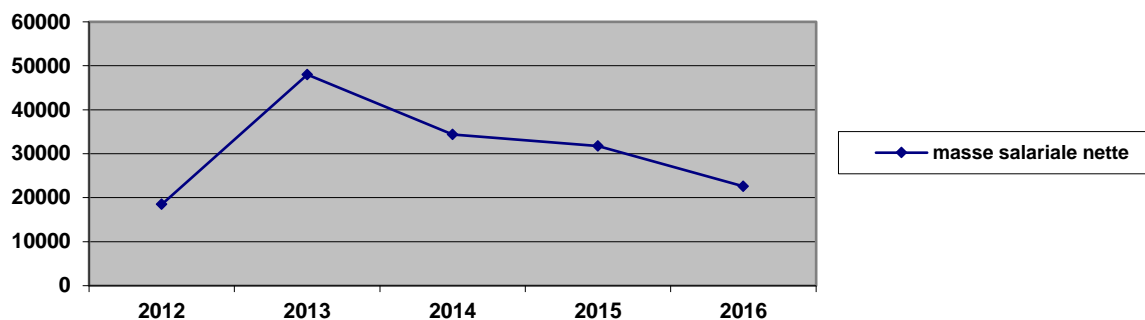
La montée en puissance de la cuisine centrale s'est évidemment traduite par une augmentation des charges de denrées alimentaires qui passent de 187 015€ en 2013 à 229 890€ en 2014, à 319 229€ en 2015 et à 409 349.80€ en 2016. Le reversement des pensions du collège, de l'école primaire et des Lycées Professionnels de Neuvic et Bort Les Orgues, s'est également traduit par une augmentation du compte de produit des pensions et du reversement à la Région des 22.50% des pensions.

	2012	2013	2014	2015	2016
Pensions C/7061	354 608€	329 829€	387 284€	533 187€	720 239€
Repas fournis C/7064	9 304€	6 246€	7 530€	18 370€	13 778€
Repas personnels C/70811	12 324€	13 020€	15 556€	21 423€	36 934€
-22.50% des pensions	77 966€	72 775€	82 948€	113 593€	136 002€
- denrées alimentaires	178 159€	187 015€	229 890€	319 229€	409 350€
Total	120 111€	89 305€	97 532€	140 158€	225 599€

Notons que l'augmentation des produits des ventes a été supérieure à celle des charges de consommation en provenance de tiers permettant d'améliorer la valeur ajoutée dégagée par le lycée et ainsi de retrouver un résultat d'exercice excédentaire.

Autre fait marquant de 2016, les bourses de l'enseignement supérieur ne transitent plus par le budget du lycée mais sont versées directement aux étudiants par le CROUS de Limoges depuis le 01^{er} septembre 2015. En 2015, les bourses du sup de janvier à juin s'élevaient en charges et produits à une somme de 252 377.67€. Cela explique la diminution des comptes de subventions et celle des autres charges.

La masse salariale nette, c'est-à-dire les charges de personnel (comptes 6311+64) moins les financements liés aux salaires (subvention AE, AVSH, reversement des centres, subvention ADAJGE, subvention CUI...), tout en tenant compte des reversements au CFPPA pour l'utilisation de personnels de ce centre (24 456.49€) et du reversement des autres centres pour l'utilisation de personnel du Lycée, a diminué en 2016 par rapport à l'exercice précédent.



En opérations en capital, le lycée a investi 77 448.58€ sur fonds propres, ce qui cumulé avec la CAF génère une variation de fonds de roulement de 48 452.29€.

montant réalisations budgétaires LYCEE	2012	2013	2014	2015	2016
DEPENSES	16557,65	25631,82	28024,25	81460,66	77448,58
emprunt en capital					
remboursement cautions					
immobilisations	16557,65	25631,82	28024,25	81460,66	77448,58
RECETTES	6946,98	448,00	14321,66	18000,00	
emprunt en capital					
subventions	6946,98	448,00	14321,66	18000,00	
cautions					
RESULTAT OP EN CAPITAL	-9610,67	-25183,82	-13702,59	-63460,66	-77448,58
CAF ou IAF	58918,05	-27538,01	11574,15	-309,91	125900,87
produits cession actif		472,50	850,00		
variation FDR	49307,38	-52249,33	-1278,44	-63770,57	48452,29

Analyse du bilan :

bilan LYCEE	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	2491208,60	2398458,76	1478322,43	1430056,89	1479600,00
apports et subventions	1101239,20	1070367,16	134446,40	124177,31	95955,31
réserves	1370312,64	1389969,40	1370121,77	1343876,03	1305879,58
résultat de l'exercice	19656,76	-61877,80	-26245,74	-37996,45	77765,11
emprunt en capital					
cautions					
comptes d'immobilisations	1216060,51	1175560,00	256702,11	272207,14	273297,96
FDR Brut	1275148,09	1222898,76	1221620,32	1157849,75	1206302,04
FDR net	1246521,57	1210087,52	1185235,65	1122013,82	1174760,42
jours de FDR net	328	328	292	276	318
stocks	28626,52	12811,24	36384,67	35835,93	31541,62
clients (soldes débiteurs cl.4)	92463,55	73309,15	168150,60	121722,49	155021,79
dettes (soldes créditeurs cl.4)	110100,48	100976,92	162709,47	191172,96	130818,52
besoin en fonds de roulement	10989,59	-14856,53	41825,80	-33614,54	55744,89
trésorerie	1264158,50	1237755,29	1179794,52	1191464,29	1150557,15

En 2016, le lycée, après 3 années de déficit, renoue avec l'équilibre de la section de fonctionnement grâce à une valeur ajoutée supérieure aux exercices précédents ; l'excédent permettra d'augmenter les réserves du lycée et de conforter les comptes de capitaux.

Compte tenu d'une situation financière saine - avec un fonds de roulement important et un besoin en fonds de roulement bien maîtrisé (6 103.80€ de restes à recouvrer sur exercices antérieurs) - il a été fait le choix d'investir sur fonds propres au-delà de la dotation aux amortissements réels (48 135.76€) pour un montant de 29 312.82€, générant une variation de FDR de 48 452.29€.

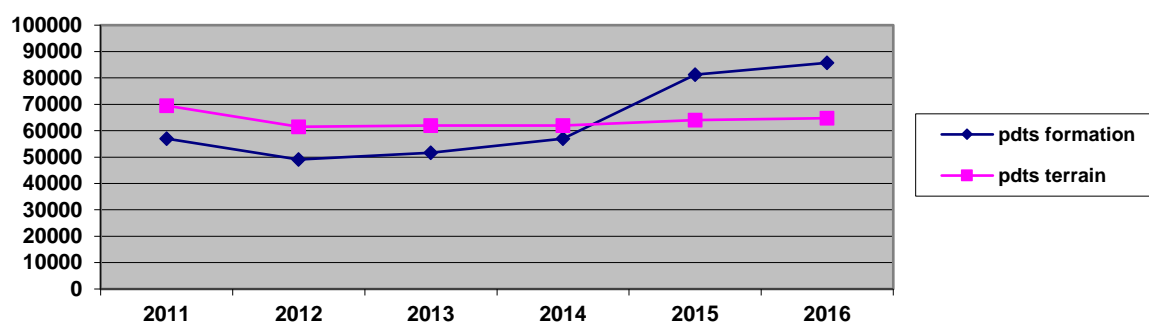
Article II. GOLF :

Après avoir connu des années où les effectifs accueillis en formation ne permettaient pas de rémunérer l'ensemble des facteurs de production, le Service à Comptabilité Distincte Golf renoue avec l'équilibre économique depuis 2015 grâce à une augmentation du nombre de jardiniers en formation (13 jardiniers en contrat de professionnalisation et 5 apprentis à la rentrée 2015/16, 11 contrats pros et 9 apprentis à la rentrée 2016/17).

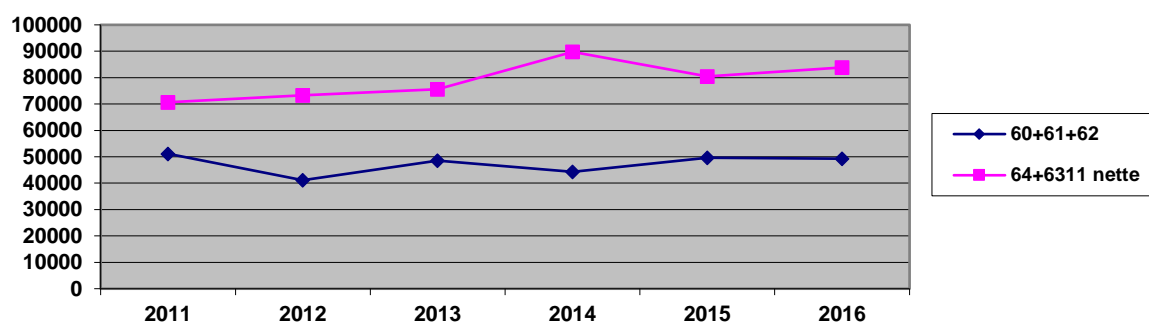
Pour rappel, la formation des apprentis golf est facturée depuis le 01 janvier 2014 au CDFA de l'EPLA de Brive Voutezac au tarif de 6.25€/heure soit 3 500€/apprenti jardinier.

Les produits liés à l'entretien du terrain sont stables dans le cadre de la convention de transfert de la partie jeu avec l'Association Sports Nature de la Haute Dordogne.

Evolution des produits de la formation et du terrain depuis 6 ans :

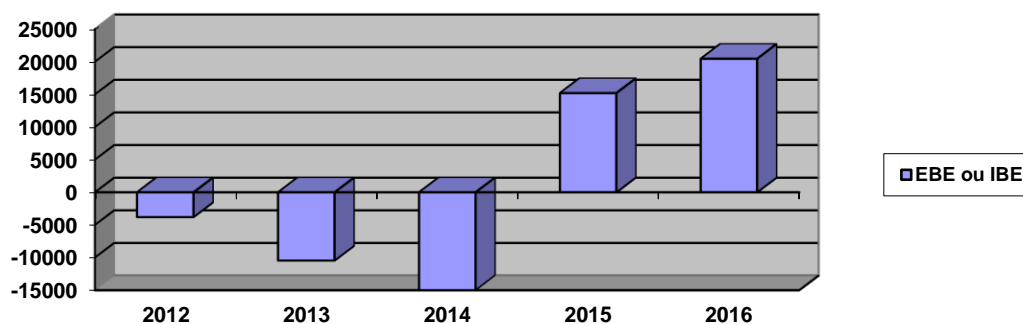


Evolution des charges de consommation en provenance de tiers et de la masse salariale nette (déduction faite des aides liées au chantier d'insertion) depuis 6 ans :



La stabilité des charges et la hausse des produits de la formation ont produit un excédent brut d'exploitation en 2016 de 20 463.95€.

Evolution de l'EBE depuis 2012 :



Bilan financier du SACD Golf :

bilan GOLF	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	150026,08	107343,39	77447,06	90999,45	90424,30
apports et subventions	64287,32	52923,29	20042,63	24758,60	15572,00
réserves	103251,83	81193,79	85738,76	52859,46	66240,85
résultat de l'exercice	-17513,07	-26773,69	-28334,33	13381,39	8611,45
emprunt en capital					
cautions					
comptes d'immobilisations	101110,87	69720,58	55117,18	54449,98	39701,01
FDR Brut	48915,21	37622,81	22329,88	36549,47	50723,29
FDR net	48915,21	37622,81	22329,88	36549,47	50723,29
jours de FDR net	86,00	68,00	38,00	62,00	86,00
stocks					
clients (soldes débiteurs cl.4)	115312,10	27600,51	48510,89	37913,74	101854,64
dettes (soldes créditeurs cl.4)	9571,56	11081,88	10680,94	8840,14	10897,96
besoin en fonds de roulement	105740,54	16518,63	37829,95	29073,60	90956,68
trésorerie	-56825,33	21104,18	-15500,07	7475,87	-40233,39

Si les résultats excédentaires des deux derniers exercices permettent de consolider les comptes de capitaux et si la diminution des comptes d'immobilisation (les résultats déficitaires successifs ne permettraient pas d'investir à hauteur de la dotation aux amortissements pour renouveler les équipements) ont permis de retrouver un fonds de roulement garantissant un nombre de jours de fonctionnement suffisant, l'augmentation conséquente du besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2016 a détérioré la trésorerie de ce SACD. L'augmentation du besoin en FDR est principalement due à une augmentation des restes à recouvrer (soldes débiteurs de la classe 4) car les factures aux golfs et au CDFA pour le dernier acompte de l'exercice des jardiniers en formation ont été réalisés pendant la période d'inventaire et donc n'ont pu être recouvrés.

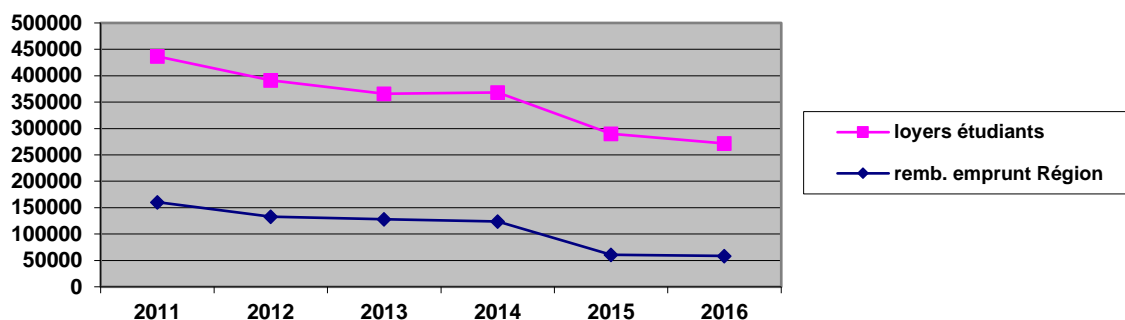
Perspectives : considérant les effectifs actuels de jardiniers en formation et en considérant que le niveau des charges actuel n'augmente pas, l'exercice 2017 devrait également être à l'équilibre ; à moins que le partenariat avec l'association Sports Nature de la Haute Dordogne, qui prévoit la refacturation des charges d'entretien du terrain (63 500€ en 2015) à l'association en contre partie de la perception directe par l'Association des produits du jeu, ne soit pas reconduit.

Article III. RESIDENCES NEUVIC :

	2016
Résultat de l'exercice	62 608,06
Résultat opérations en capital	-555,03
Variation fonds de roulement	62 144,03
Fonds de Roulement Brut	401 306,96

Grâce à la diminution importante du remboursement des annuités d'emprunt à la Région dans le cadre de la convention régissant la gestion des Résidences, le SACD Résidences génère une capacité d'autofinancement conséquente de 62 699.06€ alors même que les montants des loyers perçus des étudiants hébergés ne cessent de diminuer.

Evolution des loyers perçus des étudiants (y compris location des locaux l'été) et du remboursement à la Région des annuités d'emprunt attachées aux Résidences :



Pour rappel il reste à rembourser à la Région 2 années d'emprunt pour un montant annuel inférieur à 60 000€. En 2019, l'Etablissement aura fini de rembourser les annuités.

En 2 ans, l'Etablissement a consacré 73 572.60€ à la rénovation et remise en état des chambres étudiantes (38 200.80€ en 2015 et 35 371.80€ en 2016) pour renforcer l'attractivité de cet hébergement.

bilan RESIDENCES N	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	676150,30	627761,16	606893,93	610527,05	619210,11
apports et subventions	576755,60	474958,60	373161,60	271364,12	217092,12
réserves	23545,33	99394,70	152802,56	233732,33	319981,93
résultat de l'exercice	75849,37	53407,86	80929,77	86249,60	62608,06
emprunt en capital					
cautions				19181,00	19528,00
comptes d'immobilisations	577751,60	475573,60	373395,60	271364,12	217903,15
FDR Brut	98398,70	152187,56	233498,33	339162,93	401306,96
FDR net	98398,70	152187,56	233498,33	339162,93	401306,96
jours de FDR net	184	223	516	815	960,00
stocks					
clients (soldes débiteurs cl.4)	21083,98	10060,45	16748,43	30286,83	39009,19
dettes (soldes créditeurs cl.4)	11435,62	146903,98	139733,29	88567,81	65351,01
besoin en fonds de roulement	9648,36	-136843,53	-122984,86	-58280,98	-26341,82
trésorerie	88750,34	289031,09	356483,19	397443,91	427648,78

La situation financière de ce Service A Comptabilité Distincte est particulièrement saine : les résultats de fonctionnement excédentaires en alimentant les réserves ont conforté les comptes de capitaux. Les charges d'entretien et de réparation consacrées depuis 2 ans à la rénovation des locaux n'ont pas engendré de déficit dans la mesure où même si les produits des loyers perçus des étudiants sont en constante diminution, la baisse substantielle du remboursement des annuités d'emprunt à la Région propriétaire des locaux a permis de maintenir des marges de manœuvre dans la gestion économique de ce SADC.

Article IV. EXPLOITATION :

En 2016, l'augmentation de la production de l'exercice a permis d'améliorer la valeur ajoutée dégagée et également l'excédent brut d'exploitation dans la mesure où les charges relatives à la consommation en provenance de tiers et la masse salariale ont progressé moins rapidement que les produits de la production.

SIG EXPLOITATION	2012	2013	2014	2015	2016
production vendue	72953,90	84515,08	101306,78	98395,57	118661,34
production stockée	3079,37	11103,13	16307,65	28921,61	22695,05
destockage					
production exercice	76033,27	95618,21	117614,43	127317,18	141356,39
consommation exercice et CI	73616,30	86222,87	82118,36	93439,22	98354,48
valeur ajoutée	2416,97	9395,34	35496,07	33877,96	43001,91
subvention	57849,63	54446,67	51560,15	55781,12	54783,70
cession internes (ppts)	10000,00	10000,00	10000,00	8500,00	7500,00
impôts+salaires	51312,07	53994,22	42865,75	49132,40	51621,33
EBE ou IBE	18954,53	19847,79	54190,47	49026,68	53664,28
dotation amortissements	20276,48	17904,72	24480,62	36077,78	47060,83
reprise sur amortissements	3957,00	6994,00	13717,00	18286,74	26415,00
autres charges					
autres produits	782,74	1730,28	25,08		397,44
résultat d'exploitation	3417,79	10667,35	43451,93	31235,64	33415,89

La valeur ajoutée est la valeur de la production (production vendue et production stockée) diminuée des charges de consommation intermédiaire (comptes 60, 61 et 62). C'est le supplément de valeur que l'Exploitation arrive à apporter à sa production.

NB : j'ai réintégré les cessions internes liées aux échanges entre centres (ex : vente de viande de l'Exploitation au self du lycée agricole) dans les éléments du calcul de la valeur ajoutée.

L'excédent brut d'exploitation indique la rentabilité du système de production. L'EBE est la ressource d'exploitation calculée à partir de la valeur ajoutée diminuée des charges de personnel et augmentée des subventions d'exploitation.

L'amélioration des produits de la production de 14 039.21€ est due à une hausse des produits du chiffre d'affaires liée à l'augmentation du cheptel qui se traduit chaque année par une augmentation des stocks d'animaux vivants.

Dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion, les produits liés aux cessions internes ont été retraités dans les produits de la production vendue jusqu'en 2014. A partir de 2015, la production vendue aux services restaurations des lycées de Neuvic et Meymac ne fait plus l'objet d'un suivi en cession interne car dans le cadre de la nouvelle instruction comptable des EPLEA, les cessions internes sont soumises à la TVA comme tous les produits vendus par l'Exploitation. Ne subsiste en produit de cession interne que le reversement du lycée de Neuvic pour le financement de l'utilisation pédagogique par les élèves et apprenants de l'Exploitation.

Section fonctionnement	2012	2013	2014	2015	2016
RESULTAT	11424,90	14993,14	98994,21	46465,90	42796,81
CAF ou IAF	19444,38	22203,86	83957,83	49256,94	59242,64

Le résultat de 2016 est inférieur à celui de 2015, malgré l'augmentation des produits de la production, car la dotation aux amortissements réels a augmenté de 2 854.79€ entre les deux exercices et les produits exceptionnels ont été inférieurs de 5 849.34€ entre les deux exercices. La différence avec 2014 s'explique par le fait qu'en 2014 il y avait eu un produit exceptionnel de 29 329.32€ dû à la récupération des exonérations de charges patronales depuis septembre 2010, pour les salariés présents au 30 octobre 2007, dans le cadre des exonérations octroyées en zone de revitalisation rurale.

La capacité d'autofinancement dégagée en 2016 est meilleure que celle de 2015 malgré un résultat d'exercice inférieur étant donné que dans le calcul de la CAF le montant des produits de cession d'élément de l'actif est soustrait pour intégrer le financement des opérations en capital : en 2015, le montant des cessions d'élément d'actif s'élevait à 15 000 € et en 2016 à 4 200 €.

Opérations en capital

montant réalisations budgétaires Exploitation	2012	2013	2014	2015	2016
DEPENSES	42712,35	28567,66	112825,61	80293,94	12582,23
emprunt en capital					
remboursement cautions					
immobilisations	42712,35	28567,66	112825,61	80293,94	12582,23
RECETTES	24300,00	33205,80	18720,57	84273,63	
emprunt en capital					
subventions	24300,00	33205,80	18720,57	84273,63	
cautions					
RESULTAT OP EN CAPITAL	-18412,35	4638,14	-94105,04	3979,69	-12582,23
CAF ou IAF	19444,38	22203,86	83957,83	49256,94	59242,64
produits cession actif	8300,00	3700,00	25800,00	15000,00	4200,00
variation FDR	9332,03	30542,00	15652,79	68236,63	50860,41

En 2016, l'Exploitation a investi sur fonds propres pour 12 582.23€ dont 4 200€ financés sur cession d'éléments d'actif. Ayant bénéficié jusqu'en 2015 des investissements réalisés dans le cadre du COM financé par la Région Limousin (167 500€), l'Exploitation a ralenti raisonnablement ses investissements en 2016.

bilan EXPLOITATION	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	-421252,31	-380047,37	-312515,47	-200062,68	-183680,87
apports et subventions	237457,94	263669,74	112582,80	178569,69	152154,69
réserves	-670135,15	-658710,25	-524092,48	-425098,27	-378632,37
résultat de l'exercice	11424,90	14993,14	98994,21	46465,90	42796,81
emprunt en capital					
cautions					
comptes d'immobilisations	184804,38	195467,32	247346,43	291562,59	257083,99
FDR Brut	-606056,69	-575514,69	-559861,90	-491625,27	-440764,86
FDR net	-824664,87	-804805,40	-805348,54	-766957,69	-742864,83
jours de FDR net	-832,00	-785,00	-819,00	-1937,00	-1783,00
stocks	218608,18	229290,71	245486,64	275332,42	302099,97
clients (soldes débiteurs cl.4)	55515,28	91442,48	36751,11	107556,08	12850,26
dettes (soldes créditeurs cl.4)	30170,94	15709,04	95947,97	104366,91	30665,85
besoin en fonds de roulement	243952,52	305024,15	186289,78	278521,59	284284,38
trésorerie	-850009,21	-880538,84	-746151,68	-770146,86	-725049,24

Si le bilan de l'Exploitation n'est toujours pas satisfaisant - le FDR est toujours négatif et donc inférieur au besoin en fonds de roulement créant une trésorerie négative - les résultats excédentaires dégagés depuis quelques années permettent de reconstituer petit à petit les comptes de capitaux et les immobilisations

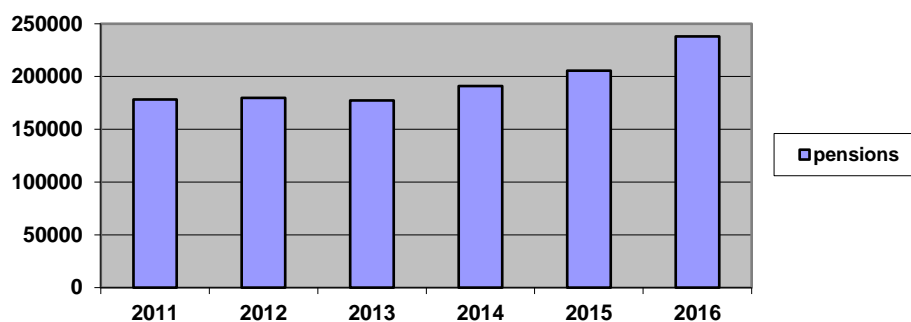
acquises par un financement externe ne pénalisent pas le bilan comptable de ce centre et autorisent à être raisonnablement optimiste.

Notons que le besoin en fonds de roulement a considérablement baissé en 2016 en partie grâce au recouvrement des subventions de la Région dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens et à la diminution du remboursement de TVA demandé (19 126€ en 2015 et 8 706€ en 2016).

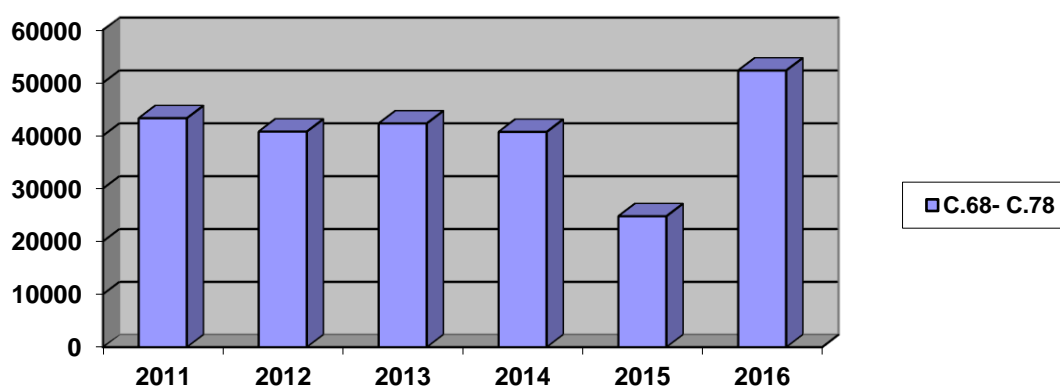
Article V. LYCEE MEYMAC :

L'augmentation des produits des pensions due à la hausse des effectifs a permis de produire une capacité d'autofinancement de 19 637.60€ en 2016.

Evolution des produits des pensions :



Pour autant cela ne s'est pas traduit par un résultat de fonctionnement positif dans la mesure où en 2015 il a été investi sur fonds propres pour 120 238.82€ dans l'acquisition de 3 cars et d'un véhicule trafic, générant une augmentation de la dotation aux amortissements réels.



Le résultat de 2016 est aussi meilleur qu'en 2015 car rappelons-nous qu'en 2015 l'équilibre économique n'avait pu être atteint en raison d'un aspect conjoncturel à savoir la condamnation du lycée forestier par le tribunal des affaires de sécurité sociale à verser 16 231.99€ de majoration de rente dans le dossier relatif à l'accident du travail d'un élève.

montant réalisations budgétaires LYCEE	2012	2013	2014	2015	2016
CHARGES	913798,79	915303,52	903013,84	914100,89	781441,46
coût achat marchandises					
conso en provenance de tiers	464779,00	446386,17	419706,25	466690,09	470834,48
impôts et taxes	12521,00	11934,50	10680,50	11888,86	9623,86
charges de personnel	144336,29	131804,12	139938,76	118748,45	104626,15
autres charges	191972,64	226768,30	239212,91	179444,87	86111,11
cessions internes	13152,76	12881,57	18364,48	25081,59	33880,44
charges financières					
charges exceptionnelles	268,59	2044,72		41691,14	74,24
dotation aux amortissements	86768,51	83484,14	75110,94	70555,89	76291,18
PRODUITS	877982,57	895588,32	930909,85	856661,90	748733,57
ventes	309081,96	336644,38	350640,65	334888,41	343056,71
variation d'inventaire					
subventions	471904,09	484939,60	511555,10	432842,25	352423,52
autres produits	22521,60	2745,06	12497,59	5057,70	5090,20
produits financiers	1709,25	100,84			
cessions internes	22570,31	26737,36	21205,22	25259,82	23909,59
produits exceptionnels	4212,79	3266,00	623,82	12829,17	307,86
reprise sur amortissements	45982,57	41155,08	34387,47	45784,55	23945,69
RESULTAT	-35816,22	-19715,20	27896,01	-57438,99	-32707,89
CAF ou IAF	19444,38	22613,86	68619,48	-5205,65	19637,60

Comme pour le lycée de Neuvic la diminution des comptes de subventions et des autres charges provient du fait que depuis le 01 septembre 2015, les bourses de l'enseignement supérieur ne transitent plus par le budget du lycée mais sont versées directement par le CROUS aux étudiants.

Opérations en capital :

montant réalisations budgétaires LYCEE	2012	2013	2014	2015	2016
DEPENSES	73715,69	4478,03	14862,16	120238,82	14520,60
emprunt en capital					
remboursement cautions					
immobilisations	73715,69	4478,03	14862,16	120238,82	14520,60
RECETTES	2179,76	1679,52	554,00	1833,58	4441,20
emprunt en capital					
subventions	2179,76	1679,52	554,00	1833,58	4441,20
cautions					
RESULTAT OP EN CAPITAL	-71535,93	-2798,51	-14308,16	-118405,24	-10079,40
CAF ou IAF	19444,38	22613,86	68619,48	-5205,65	19637,60
produits cession actif	1803,50			12250,00	
variation FDR	-50288,05	19815,35	54311,32	-111360,89	9558,20

Après avoir beaucoup investi en 2015, le lycée a acquis en 2016 pour 14 520.60€ d'immobilisations financées pour 4 441.20€ sur subvention de la Région. Compte tenu de l'augmentation de la dotation aux amortissements réels suite aux acquisitions de 2015, le lycée a choisi de ralentir sa politique d'investissement sur fonds propres afin que la diminution des comptes d'immobilisation par le jeu de l'amortissement soit supérieure à la diminution des comptes de capitaux pour maintenir une variation positive de fonds de roulement. Tant que le lycée n'équilibrera pas la section de fonctionnement, il serait prudent de continuer à limiter les investissements sur fonds propres pour ne pas alourdir la charge de la dotation aux amortissements, à moins que les investissements réalisés génèrent une économie sur le fonctionnement.

bilan LYCEE MEYMAC	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	1110723,29	1051532,53	870303,95	768913,99	716701,61
apports et subventions	734393,79	694918,63	240977,27	197026,30	177521,81
réserves	412145,72	376329,10	601430,67	629326,68	571887,69
résultat de l'exercice	-35816,22	-19715,20	27896,01	-57438,99	-32707,89
emprunt en capital					
cautions					
comptes d'immobilisations	670435,66	591429,55	355889,65	365860,58	304090,00
FDR Brut	440287,63	460102,98	514414,30	403053,41	412611,61
FDR net	433071,15	454132,62	507829,57	398135,33	406585,66
jours de FDR net	176	187	219	178	208,00
stocks	7216,48	5970,36	6584,73	4918,08	6025,95
clients (soldes débiteurs cl.4)	58202,28	78585,02	59585,40	23219,40	40778,65
dettes (soldes créditeurs cl.4)	30800,87	16235,26	47682,16	37696,97	58819,56
besoin en fonds de roulement	34617,89	68320,12	18487,97	-9559,49	-12014,96
trésorerie	405669,74	391782,86	495926,33	412612,90	424626,57

Au 31 décembre 2016, les dettes étant supérieures aux comptes clients, le besoin en fonds de roulement était négatif contribuant à l'amélioration du montant de trésorerie.

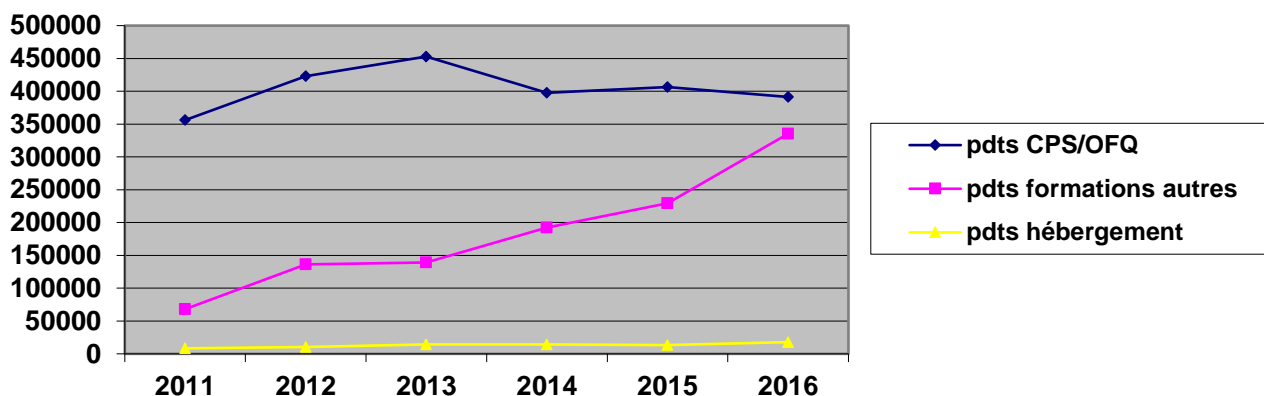
Article VI. CFPPA :

Le bon résultat de 2016 est la conséquence d'une augmentation plus rapide des produits que celle des charges, améliorant la valeur ajoutée dégagée par le CFPPA et également son excédent brut d'exploitation.

SIG CFPPA	2012	2013	2014	2015	2016
production vendue	115854,17	125970,34	173052,48	628796,51	734328,39
pdts cessions internes	11539,97	5672,54	3441,35	57172,71	74040,02
production exercice	127394,14	131642,88	176493,83	685969,22	808368,41
consommation exercice et CI	177751,71	210432,31	203814,55	246322,99	256494,30
valeur ajoutée	-50357,57	-78789,43	-27320,72	439646,23	551874,11
subvention	434730,00	462708,69	417350,81	20162,34	19003,40
impôts+salaires	355255,21	346125,08	347450,16	402159,33	463773,42
EBE ou IBE	29117,22	37794,18	42579,93	57649,24	107104,09
dotation amortissements	39743,01	44768,92	35395,81	30893,61	25379,38
reprise sur amortissements	16511,00	16538,85	13840,16	11328,30	10910,89
autres charges	26,09	69,14	129,65		
autres produits	9403,95	11961,21	10410,67		
résultat d'exploitation	15263,07	21456,18	31305,30	38083,93	92635,60

Au niveau des produits, il faut noter que depuis le 01 janvier 2015 le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du marché public avec la Région Limousin est suivi en compte 706512 alors que les années précédentes, il était suivi à tort en compte de subvention (compte 742) d'où en 2015 et 2016 la diminution conséquente des montants inscrits en subvention au profit des comptes du chiffre d'affaires.

Evolution des produits d'exploitation du CFPPA :



Dans ce graphique, les produits liés au marché public de la Région Limousin sont intégrés aux produits CPS/OFQ, les autres produits liés aux formations - que ce soit des produits comptabilisés aux comptes de chiffre d'affaires 7065, 70688, 7088 ou que ce soit des produits comptabilisés au compte de subvention 7418 - figurent dans les produits formations autres, les produits liés à l'hébergement rassemblent les montants des comptes 752 et 7063.

Les remboursements de prime CFC par la DRAAF ne sont pas intégrés dans le graphique.

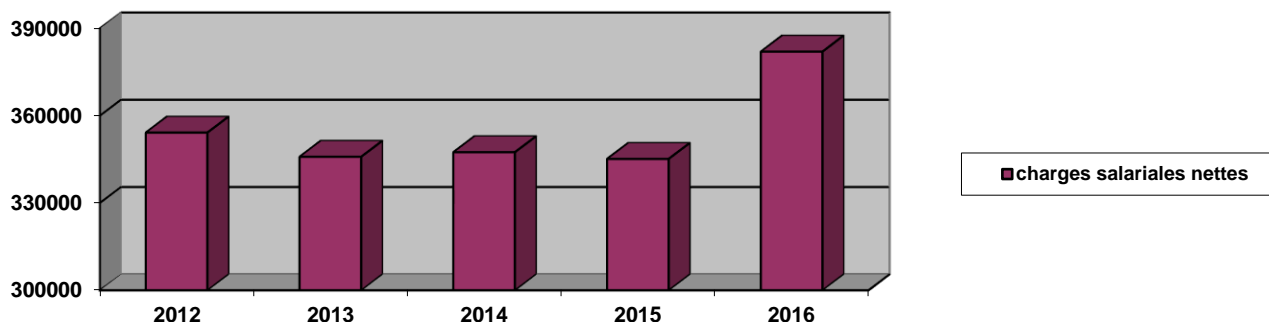
Les versements de l'Atelier vers le CFPPA, dans le cadre du protocole d'échanges entre centres et fonction du bilan dépenses/recettes des chantiers réalisés par les stagiaires du CFPPA par le biais de l'Atelier, sont intégrés dans ce graphique aux produits de formation autres (en 2013 le versement était de 5 547€, en 2012 : 11 540€, en 2011 : 2 942€, et depuis 2014 c'est le CFPPA qui reverse des sommes à l'Atelier : en 2016 le versement à l'Atelier a été de 3 199.99€).

Les produits de cession interne liés au versement des autres centres de l'Etablissement pour l'utilisation de personnels du CFPPA ne sont pas intégrés.

Ce graphique montre que grâce à l'augmentation des autres produits de formation, la part des produits de la Région ne cesse de diminuer : en 2011 84% des produits de formation étaient réalisés avec la Région Limousin, 76% en 2012 et 2013, 76% en 2014, 64% en 2015 et 54% en 2016. Par conséquent, le CFPPA s'emploie à diversifier ses sources de financement. L'augmentation des autres produits de formation a permis de compenser la diminution des produits de la Région depuis 2014.

Au niveau des charges, si la masse salariale brute augmente de 60 939.50€ en 2016 par rapport à l'exercice précédent, en fait le calcul de la masse salariale nette (après déduction des versements des autres centres de l'Etablissement pour de la mise à disposition de personnel administratif et de communication, ainsi que déduction faite des aides liées à l'emploi aidé) montre un niveau de charges de salaire en augmentation de 36 881€. La masse salariale nette est passée d'environ 345 000€ (entre 2013 et 2015) à 382 029€ en 2016.

Evolution de la masse salariale :

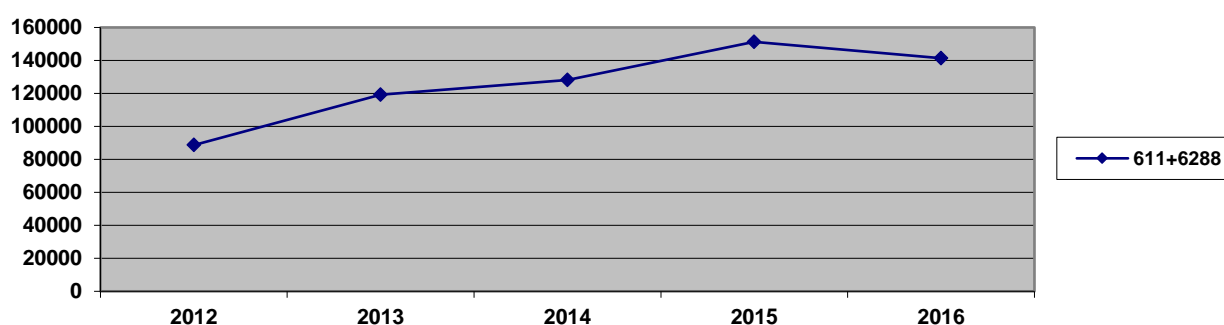


Notons que depuis le 01 septembre 2013, les exonérations de charges patronales liées à la ZRR sont appliquées directement sur les salaires. Cela représente une économie d'à peu près 1 700€ mensuels.

En 2011 les charges de personnel nettes représentaient 72% des produits des formations, en 2012 : 63%, en 2013 et 2014 : 58% et 59%, en 2015 : 54% et en 2016 : 52.50%. L'évolution de ce ratio est donc favorable puisque l'augmentation des produits du chiffre d'affaires a été supérieure à l'augmentation de la masse salariale.

Autre charge ayant progressé : les charges de consommation en provenance de tiers ont progressé sous l'effet d'une augmentation des charges de sous-traitance (comptes 611 et 6288), le CFPPA ayant fait le choix de sous-traiter de la formation à des intervenants extérieurs. Cette sous-traitance présente l'avantage d'offrir une flexibilité par rapport à la rigidité structurelle de la masse salariale en cas de baisse des produits de formation. La sous-traitance est aussi liée au travail en réseau des CFPPA et CFA du Limousin dans le cadre d'OPTILIM formations.

Evolution des charges de sous-traitance (comptes 611 et 6288) :



Les charges de ce graphique évoluent également en fonction de l'évolution des versements aux autres centres dans la cadre du protocole d'échanges. En 2016 le CFPPA a reversé à l'Atelier Technologique 3 199.99€, en 2015 : 23 321€, en 2014 : 20 425€, en 2013 et 2012 c'est l'Atelier qui a reversé au CFPPA.

Remarquons en 2016 une augmentation des charges d'achats non stockés de 10 086.72€ par rapport à l'exercice précédent à cause d'une hausse des charges de gaz de 8 500€ et d'une augmentation des achats de fourniture.

En opérations en capital, le CFPPA a acquis pour 22 661.52€ d'immobilisations sur fonds propres.

bilan CFPPA	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	836242,93	855214,31	649567,75	675619,43	759545,15
apports et subventions	647789,03	631250,18	231021,65	219693,35	208782,46
réserves	171445,52	188453,90	392755,93	418546,10	455926,08
résultat de l'exercice	17008,38	35510,23	25790,17	37379,98	94836,61
emprunt en capital					
cautions					
comptes d'immobilisations	581338,90	548424,74	296168,93	265275,32	262557,46
FDR Brut	254904,03	306789,57	353398,82	410344,11	496987,69
FDR net	254904,03	306789,57	353398,82	410344,11	496987,69
jours de FDR net	166,00	187,00	228,00	228,00	248,00
stocks					
clients (soldes débiteurs cl.4)	149273,60	189438,00	114870,78	150529,82	207701,91
dettes (soldes créditeurs cl.4)	50666,71	23163,34	45918,71	70996,46	71053,14
besoin en fonds de roulement	98606,89	166274,66	68952,07	79533,36	136648,77
trésorerie	156297,14	140514,91	284446,75	330810,75	360338,92

Le bilan de ce centre démontre sa bonne santé financière avec un fonds de roulement en constante augmentation alimenté par des résultats d'exercice excédentaires. L'évolution du besoin en fonds de roulement témoigne de l'augmentation de l'activité de ce centre dont de nombreux produits sont titrés en fin d'exercice dans l'attente des heures stagiaires réalisées et justifiées. Donc ce montant de restes à recouvrer n'est pas inquiétant dans la mesure où les restes à recouvrer sur exercices antérieurs sont particulièrement bien maîtrisés avec un montant de seulement 3 025.67€.

Article VII. ATELIER :

Une diminution des charges plus importante que celle des produits a permis à l'Atelier en 2016 d'obtenir une capacité d'autofinancement de 6 359.18€. Les charges entre 2015 et 2016 ont diminué de 55 740.94€ et les produits de 25 139.69€.

montant réalisations budgétaires ATELIER	2012	2013	2014	2015	2016
CHARGES	206486,37	207625,85	166538,70	237410,03	181669,09
coût achat marchandises					
conso en provenance de tiers	95263,91	96708,63	67347,97	98488,37	77154,14
impôts et taxes	755,00	755,00	755,00	1635,00	866,73
charges de personnel	23345,42	23312,31	17177,87	28442,30	33441,64
autres charges	0,45	0,06			
cessions internes	19203,85	17218,95	10034,53	22418,21	23770,84
charges financières					
charges exceptionnelles			19,04	20000,00	174,00
dotation aux amortissements	67917,74	69630,90	71204,29	66426,15	46261,74
PRODUITS	192790,08	223390,64	142718,55	200148,58	175008,89
ventes	136683,65	140334,79	73925,02	115972,50	118865,32
variation d'inventaire					
subventions	6306,00	6425,00	6492,00	7571,00	8644,00
autres produits				2780,51	
cessions internes	4290,00	6331,60	26546,23	32980,97	12895,99
produits financiers	626,73				
produits exceptionnels	3178,33	35743,25	1199,30	6287,60	21367,22
reprise sur amortissements	41705,37	34556,00	34556,00	34556,00	13236,36
RESULTAT	-13696,29	15764,79	-23820,15	-37261,45	-6660,20
CAF ou IAF	10516,08	25543,33	12828,14	-10891,30	6359,18

Les charges en diminution ont été celles relatives à la consommation en provenance de tiers, en particulier les frais de réparation ont enregistré une baisse de 22 656.53€, et les charges exceptionnelles ont diminué de 19 826€ car en 2015 il y avait eu une admission en non-valeur de 20 000€ (la société ayant acquis l'abatteuse n'ayant pas été solvable).

Notons que la masse salariale augmente de 4 999.34€ puisqu'il a été rémunéré un salarié à 100% sur 12 mois alors qu'en 2015 cela avait été sur 10 mois et en 2014 sur 7 mois.

La diminution des produits est principalement due à la diminution du reversement du CFPPA à l'Atelier dans le cadre du protocole d'échange entre centres, fonction du bilan charges/produits des travaux réalisés par les stagiaires via l'Atelier. En 2015, le CFPPA avait reversé 23 321€ et en 2016 le reversement n'a été que de 3 199.99€.

montant réalisations budgétaires ATELIER	2012	2013	2014	2015	2016
DEPENSES	104076,74	7341,22		28287,71	439939,94
emprunt en capital					
remboursement cautions					
immobilisations	104076,74	7341,22		28287,71	439939,94
RECETTES					50000,00
emprunt en capital					
subventions					50000,00
cautions					
RESULTAT OP EN CAPITAL	-104076,74	-7341,22		-28287,71	-389939,94
CAF ou IAF	10516,08	25543,33	12828,14	-10891,30	6359,18
produits cession actif	2000,00	25296,36		5500,00	20180,00
variation FDR	-91560,66	43498,47	12828,14	-33679,01	-363400,76

L'Atelier a investi sur fonds propres en 2016 pour 389 939.94€, financés pour 20 180€ par une vente d'un porteur. Ces investissements importants ont dépassé le montant des comptes de capitaux disponibles, d'où un résultat de fonds de roulement négatif de 228 560.67€.

bilan ATELIER	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	415007,81	396216,60	337003,33	265185,88	295289,32
apports et subventions	350327,12	315771,12	59412,06	24856,06	61619,70
réserves	78376,98	64680,69	301411,42	277591,27	240329,82
résultat de l'exercice	-13696,29	15764,79	-23820,15	-37261,45	-6660,20
emprunt en capital					
cautions					
comptes d'immobilisations	302815,32	240525,64	168484,23	130345,79	523849,99
FDR Brut	112192,49	155690,96	168519,10	134840,09	-228560,67
FDR net	112192,49	155690,96	168519,10	134840,09	-228560,67
jours de FDR net	245,00	324,00	636,00	284,00	-608,00
stocks					
clients (soldes débiteurs cl.4)	67048,16	47911,65	25097,47	14137,90	129703,17
dettes (soldes créditeurs cl.4)	27553,21	37247,26	10532,67	10499,39	47458,22
besoin en fonds de roulement	39494,95	10664,39	14564,80	3638,51	82244,95
trésorerie	72697,54	145026,57	153954,30	131201,58	-310805,62

Lors de l'analyse du compte financier 2015, j'avais indiqué : « En 2016, une attention particulière doit être portée au renouvellement des immobilisations de l'Atelier Technologique. En effet les résultats de l'Atelier sont pénalisés par la nécessité d'entretenir un matériel vieillissant, le ratio étudiant le vieillissement du patrimoine (montant des comptes d'amortissement/ montant des comptes d'immobilisation) le démontre.

Le pourcentage obtenu par ce ratio correspond au degré d'usure économique de l'actif : un ratio de 75% signifie que les trois quarts de la valeur brute des immobilisations d'exploitation ont déjà été amortis. Ce résultat donne une indication sur la vétusté du matériel et des équipements. Plus le taux approche les 100%, plus le patrimoine est vieillissant.

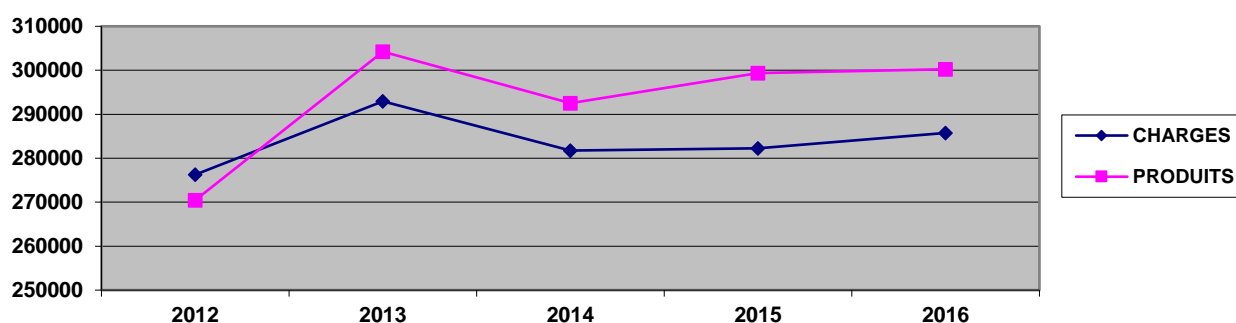
Or pour l'Atelier le taux de vieillissement est de 93% au 31 décembre 2015 (1 899 467.29€/2 028 745.94€), par comparaison l'Exploitation de Neuvic qui a bénéficié du Contrat d'Objectifs et de Moyens de la Région a un taux de vieillissement de 68%.

Mais la capacité d'autofinancement et la structure financière de l'Atelier étant limitées, de lourds investissements ne pourront être portés que dans le cadre de partenariats financiers, au risque d'obérer la situation financière de ce centre. »

Le choix ayant été fait d'investir sur fonds propres, la situation financière de l'EPL le permettant, il est maintenant important de conforter les comptes de capitaux du centre Atelier en alimentant les réserves par des résultats excédentaires et cela malgré une dotation aux amortissements réels en forte augmentation puisque l'on va passer d'environ 30 000€ (2015 et 2016) à 59 300€ au minimum en 2017. La consolidation des comptes de capitaux est nécessaire si l'on veut éviter une situation comptable comparable à celle de l'Exploitation à long terme. Cela passera bien évidemment par une augmentation du chiffre d'affaires, principal levier pour atteindre l'équilibre économique, car un effort est déjà en cours sur la maîtrise des charges opérationnelles (diminution du compte 615 « entretien et réparation » grâce au renouvellement des immobilisations).

Article VIII. RESIDENCE MEYMAC :

Avec un niveau de produits à peu près équivalent à celui de 2015 et un niveau de charges en légère augmentation, le résultat de 2016 est en légère diminution par rapport à 2015.



Bilan :

bilan RESIDENCES M	2012	2013	2014	2015	2016
comptes de capitaux	225554,74	236853,43	247682,61	288301,49	297988,37
apports et subventions					
réserves	231359,90	225554,74	236853,43	247682,61	264838,23
résultat de l'exercice	-5805,16	11298,69	10829,18	17155,62	14543,64
emprunt en capital					
cautions				23463,26	18606,50
comptes d'immobilisations	7588,31	5413,89	3804,44	2534,36	2421,39
FDR Brut	217966,43	231439,54	243878,17	285767,13	295566,98
FDR net	217966,43	231439,54	243878,17	285767,13	295566,98
jours de FDR net	284	284	313	366	374,00
stocks					
clients (soldes débiteurs cl.4)	20147,21	19616,26	45637,88	47876,78	48311,77
dettes (soldes créditeurs cl.4)	72231,04	79709,33	54013,36	50034,37	55649,92
besoin en fonds de roulement	-52083,83	-60093,07	-8375,48	-2157,59	-7338,15
trésorerie	270050,26	291532,61	252253,65	287924,72	302905,13

Le bilan des Résidences de Meymac est sain, les résultats de fonctionnement excédentaires alimentent depuis 2013 les réserves et donc consolident les comptes de capitaux, générant une augmentation du fonds de roulement.

Le besoin en fonds de roulement étant négatif (les soldes débiteurs de la classe 4 étant supérieurs aux soldes créditeurs), la trésorerie au 31 décembre de chaque année est supérieure au FDR.

Perspectives : En 2017, le taux de remplissage actuel devrait générer une capacité d'autofinancement légèrement inférieure à celles que nous avons connues ces trois dernières années dans la mesure où le taux d'occupation est un peu inférieur à celui des deux derniers exercices.

montant réalisations budgétaires RESIDENCES M	2012	2013	2014	2015	2016
CHARGES	276265,64	292936,31	281713,62	282239,68	285724,75
coût achat marchandises					
conso en provenance de tiers	251758,92	263404,43	252242,31	247845,61	249036,33
impôts et taxes	5751,00	6394,00	6429,00	6467,00	6552,00
charges de personnel	7877,06	13630,52	13980,64	13879,80	14230,82
autres charges					
cessions internes	8812,44	7332,94	7065,20	12694,78	14890,60
charges financières					
charges exceptionnelles	129,22		387,02	82,41	
dotation aux amortissements	1937,00	2174,42	1609,45	1270,08	1015,00
PRODUITS	270460,48	304235,00	292542,80	299395,30	300268,39
ventes	264085,03	304013,85	292502,83	299189,06	300023,53
variation d'inventaire					
subventions	5464,84	130,35			142,50
autres produits					
cessions internes					
produits financiers	797,65				
produits exceptionnels	112,96	90,80	39,97	206,24	102,36
reprise sur amortissements					
RESULTAT	-5805,16	11298,69	10829,18	17155,62	14543,64
CAF ou IAF	-3868,16	13473,11	12438,63	18425,70	15558,64

6. Conclusions - Perspectives

Rappel des conclusions du compte financier 2015 : En 2015, l'EPLA de Haute Corrèze conforte son fonds de roulement grâce à une capacité d'autofinancement de 209 904.66€ malgré d'importants investissements réalisés sur les deux lycées de Neuvic et Meymac générant un résultat d'opérations en capital négatif de 131 760.06€. Cette capacité d'autofinancement a reposé essentiellement en 2015 sur les centres Résidences de Neuvic, Exploitation et CFPPA.

En 2016, une attention particulière doit être portée au renouvellement des immobilisations de l'Atelier Technologique. En effet les résultats de l'Atelier sont pénalisés par la nécessité d'entretenir un matériel vieillissant, le ratio étudiant le vieillissement du patrimoine (montant des comptes d'amortissement/ montant des comptes d'immobilisation) le démontre.

Le pourcentage obtenu par ce ratio correspond au degré d'usure économique de l'actif : un ratio de 75% signifie que les trois quarts de la valeur brute des immobilisations d'exploitation ont déjà été amortis. Ce résultat donne une indication sur la vétusté du matériel et des équipements. Plus le taux approche les 100%, plus le patrimoine est vieillissant.

Or pour l'Atelier le taux de vieillissement est de 93% au 31 décembre 2015 (1 899 467.29€/2 028 745.94€), par comparaison l'Exploitation de Neuvic qui a bénéficié du Contrat d'Objectifs et de Moyens de la Région a un taux de vieillissement de 68%.

En 2016, l'EPLA de Haute Corrèze a investi lourdement, en particulier sur le centre Atelier, au-delà de la capacité d'autofinancement dégagée d'où une variation de fonds de roulement négative. Le bilan comptable de l'Etablissement le permettait. La sécurité financière de l'Etablissement n'est pas remise en cause.

En 2017, compte tenu des investissements réalisés sur fonds propres les deux derniers exercices, et sans tenir compte des investissements qui seront réalisés sur 2017, la charge de dotation aux amortissements réels va progresser de +17 360.48€ par rapport à 2015 et +54 944.77€ si l'on compare à 2014 rendant l'équilibre de la section de fonctionnement moins aisé. En cas de tension sur la section de fonctionnement et seulement dans ce cas-là, il faudra peut-être ralentir le rythme des investissements sur fonds propres et n'investir qu'à hauteur de la dotation aux amortissements réels pour éviter que les comptes de capitaux ne se dégradent plus vite que les comptes d'immobilisation produisant des variations négatives de fonds de roulement. Pour mémoire, la charge de dotation aux amortissements réels en 2017 sera au minimum de 196 551.83€ et il est prévu au budget

primitif d'investir sur fonds propres 324 400€ dont 50 100€ financés sur cession d'élément d'actif. Cela veut dire que pour ne pas remettre en cause l'équilibre économique de 2017, l'EPLA devra être en mesure de générer au minimum une capacité d'autofinancement de 77 748.17€. Ce qui est tout à fait réalisable, compte tenu des CAF dégagées les années précédentes.

7. Approbation du compte financier 2016 et affectation des résultats

Au terme du présent rapport, il est demandé au Conseil d'Administration d'arrêter le compte financier 2016 présentant un excédent de 261 793.59€ et d'approuver l'affectation des résultats suivants :

- lycée de Neuvic : affectation de l'excédent de 77 765.11€ au crédit du compte 1062 (réserves facultatives)
- lycée de Meymac : affectation du déficit de 32 707.89€ au débit du compte 10621
- Exploitation : affectation de l'excédent de 42 796.81€ au crédit du compte 1062
- Résidences de Neuvic : affectation de l'excédent de 62 608.06€ au crédit du compte 1062
- Résidence de Meymac : affectation de l'excédent de 14 543.64€ au crédit du compte 10621
- CFPPA : affectation de l'excédent de 94 836.61€ au crédit du compte 10621
- SACD Golf : affectation de l'excédent de 8 611.45€ au crédit du compte 1062
- Atelier Technologique : affectation du déficit de 6 660.20€

Mme DELCOUDERT-JUILLARD remercie M. GOURDON pour sa présentation du compte financier et procède au vote des actes 3 et 4.

Acte n°3

Présentation du compte financier 2016

18 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Acte n°4

Affectation des résultats du compte financier 2016

18 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Concernant l'acte 5, M. CAPILLON précise que le montant à recouvrir étant inférieur au seuil du recouvrement contentieux, ces créances sont présentées en admissions en non-valeur.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD souligne que le taux de non recouvrement est faible par rapport au volume présenté. Elle remercie l'agent comptable pour le travail effectué.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote de l'acte 5.

Acte n°5

Admission en non-valeur

18 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Mme DELCOUDERT-JUILLARD donne la parole à Mme LEROUX pour la présentation de la DM1-2017 :

Mme LEROUX présente la DM1 de l'EPL et souligne :

- le faible impact de la DM sur la CAF,
- des chiffres à mettre au regard des masses : 4,4 M charges,
- l'assise financière et les bons résultats financiers de l'établissement permettant la poursuite d'investissements ambitieux

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
2 194 167 €	103 165 €	- 134 860 €	- 149 125 €	- 511 185 €
		3,06 %	3,39 %	

Mme LEROUX détaille ensuite la DM1 centre par centre.

LYCEE « Henri Queuille » DE NEUVIC

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
1 206 301 €	43 200 €	- 98 230 €	- 101 330 €	- 242 930 €

- DM alourdissant légèrement la CAF (3 100 €) : + 20 900 € de charges (Contrat Unique Insertion (CUI) polaires - intégration Projet d'Initiative et de Communication (PIC) - informatique - tisanderie - ajustement prévision permis D), et + 17 800 € de produits (CUI + PIC),
- investissements (+ 43 350 €) : changements de 3 copieurs (27 500 €), logements (10 700 €), travaux de voirie (2 600 €), armoire archives administration (3 100 €), enceintes (1 500 €), serveur (2 500 €), matériels aménagement sur subvention (3 250 €).

LYCEE FORESTIER DE MEYMAC

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
412 606 €	9 750 €	- 86 790 €	- 87 340 €	- 91 540€

- CAF constante après DM : les charges (+16 150 €) et les produits (+12 100 €) augmentent (à noter le compte 775 - 3 500 € cession du car à 1 500 €),
- écritures neutres en DM : don de l'association des anciens élèves (10 000 €), accueil allemands, intervenant ESC sur subvention (1 200 €),
- charges supplémentaires : matériels d'enseignement (+13 300 € : dendrométrie et EPS), polaires
- produits supplémentaires : subvention viande bovine + 2 700 € (viande exploitation),
- investissements : répartition des frais du site Internet et du serveur administratif sur tous les centres.

EXPLOITATION

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
- 440 764 €	3 380 €	0 €	- 3 000 €	- 12 780 €

- répartition des frais du site Internet sur tous les centres,
- frais de formation chauffeur de car (2 500 €).

ATELIER TECHNOLOGIQUE

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
- 228 560 €	22 575 €	- 10 900 €	- 13 715 €	- 176 215 €

- charges de fonctionnement : permis super lourd (7 000 €),
- investissements : outils minipelle (7 000 €), tronçonneuses (12 000 €).

CFPPA

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
496 987 €	14 470 €	- 19 200 €	- 20 850 €	- 58 570 €

- CAF constante après DM : charges + 12 650 € (dont 10 000 € Transbois + rénovation bureaux, contrats VMC) et produits +11 000 €(Transbois),
- investissements : site Internet et changement du mobilier du bâtiment bûcheronnage (11 500 €).

GOLF

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
50 723 €	2 630 €	1 320 €	- 930 €	- 1 310 €

- charges : site Internet, augmentation d'indice et cotisation FAFSEA.

RESIDENCES DE NEUVIC

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
401 306 €	6 380 €	73 070 €	72 570 €	67 70 €

- charges : site Internet et travaux de voirie.

RESIDENCE DE MEYMAC

FDR 31/12/2016	DM1 2017	Prévision CAF avant DM	Prévision CAF après DM	Variation FDR
295 566 €	780 €	5 870 €	5 470 €	5 090 €

- charges : site Internet.

Mme LEROUX conclut sa présentation en indiquant que la DM a un faible impact sur la CAF ; les écritures en fonctionnement sont, soit des ajustements, soit des éléments nouveaux, souvent compensés en charges et en produits. Comme vu en introduction, fort du compte financier, l'EPL poursuit ses activités et sa politique d'investissement.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote de l'acte 6.

Acte n°6

Décision Modificative n°1/2017

18 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Concernant l'acte 7, M. CAPILLON indique que dorénavant l'établissement souhaite procéder à l'application stricte des tarifs fixés par le Conseil Régional, ce qui conduit à une baisse du prix de la pension des élèves du secondaire et à la facturation des week-ends aux familles. A compter de la rentrée scolaire 2017, les étudiants mineurs n'auront plus accès aux résidences étudiantes. Ils auront la possibilité d'être hébergés à l'internat, dans la limite de 10 à 15 étudiants par site. Les externes et les demi-pensionnaires se verront appliquer des frais forfaitaires, participation forfaitaire aux frais de sorties scolaires.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD, même si elle comprend que les établissements ont quelquefois besoin d'adapter leur tarification à leur spécificité, souligne la nécessité d'harmoniser les tarifs des établissements scolaires de la Région Nouvelle Aquitaine.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote de l'acte 7.

Acte n°7

Tarifs

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Pour l'acte 8, M. CAPILLON informe que le vote du règlement particulier de service de restauration et d'hébergement est une demande des services de la Direction des lycées du Conseil Régional. L'élaboration de ce règlement intérieur a été faite en concertation avec l'ensemble des EPL du Limousin. Il permet de réglementer les fonctionnements, de régler les problèmes liés à la facturation des prestations et des usagers entrant dans l'assiette du FARPI.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote des actes 8 et 9.

Acte n°8

Règlement particulier de service de restauration et d'hébergement

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Acte n°9

Déclassement et vente de matériel

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

En ce qui concerne l'acte 10, M. CAPILLON signale que la prise en compte du prix global du matériel permet de l'imputer en investissement.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote des actes 10 et 11.

Acte n°10

Comptabilisation en immobilisation

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Acte n°11

Mise à jour des concessions de logements

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Pour l'acte 12, M. CAPILLON indique que ces ouvertures de poste font suite à l'avancée des travaux du Projet d'Etablissement. Le lycée de Neuvic a fait le choix de développer l'aide aux élèves en difficultés à partir de la rentrée 2017. Deux contrats aidés sur profil Auxiliaire de Vie Scolaire Individuel (AVSI) seront recrutés pour aider les élèves pour lesquels des difficultés auront été détectées à la rentrée après bilan de compétences.

Le lycée de Neuvic demande également l'ouverture d'un poste d'assistant d'éducation suite aux travaux de rénovation des internats et au projet d'accueil des étudiants mineurs à l'internat.

M. BRUGERE demande si ce dispositif est également prévu sur le site de Meymac.

M. CAPILLON lui répond que seuls les groupes de travail du site de Neuvic ont fait cette proposition mais cette dernière pourrait bien sûr être reprise par les équipes de Meymac.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD signale que l'une des volontés du Président du Conseil Régional est le développement de l'accompagnement scolaire. Cependant elle émet une réserve sur le profil des personnes recrutées en CUI notamment sur leur niveau de qualification pour assurer du soutien scolaire. Ces personnes ont souvent un niveau de formation VI ou V, alors même que les compétences requises nécessitent un niveau de formation III ou IV. L'établissement étant situé en zone de revitalisation rurale (ZRR) une dérogation sur le profil des personnes éligibles est peut-être possible.

M. CAPILLON lui répond qu'il a été surpris lors d'un précédent recrutement par le profil des personnes postulantes, profil très satisfaisant en terme de niveau scolaire et de compétences attendues. Il est donc possible d'avoir sur ce type de poste des agents avec d'excellentes compétences. Si nécessaire, via le FAFSEA, des formations complémentaires seront proposées aux agents recrutés pour parfaire leur employabilité et favoriser leur insertion professionnelle future.

M. BRUGERE souligne que ce dispositif fait 3 gagnants : l'établissement, l'apprenant et la personne recrutée.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote de l'acte 12.

Acte n°12

Ouvertures de postes

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Concernant l'acte 13, M. CAPILLON signale que cette délibération répond aux instructions de l'autorité ministérielle.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD demande si les personnes ayant postulé sur un poste de CUI, et ne remplissant pas tous les critères d'éligibilité, peuvent prétendre à un service civique.

M. CAPILLON lui répond que cela est possible et que ce cas a été envisagé lors de la rédaction des délibérations.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote des actes 13 et 14.

Acte n°13

LEGTPA Neuvic et LEGTPA Meymac : engagement services civiques

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Acte n°14

Changement d'indice

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

M. CAPILLON précise, pour l'acte 15, que l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Forestière va prochainement être dissoute. De ce fait l'amicale va procéder au versement d'un don d'environ 10 000 € en faveur du foyer des élèves. Il informe que par ailleurs une réflexion est menée sur un projet d'amicale des anciens élèves EPL par l'amicale des anciens élèves de Neuvic, dont le président est aussi un ancien élève de Meymac.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote des actes 15 et 16.

Acte n°15

Acceptation de don

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Acte n°16

Prise en charge des repas des étudiants en déplacement

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

En ce qui concerne l'acte 17, M. CAPILLON explique que le créneau du lundi soir consacré aux activités optionnelles et culturelles est devenu obligatoire pour les élèves du secondaire depuis la rentrée 2016. L'établissement doit donc gérer un développement des activités, une augmentation du travail administratif des assistants d'éducation et des animateurs. De ce fait, pour faciliter le fonctionnement des activités péri-éducatives, le lycée prend en charge cette adhésion pour les 2 associations. Il précise que cette proposition a été validée par le conseil des délégués et par le conseil d'administration de l'association des élèves.

M. VIGNY demande si cette adhésion pourrait être obligatoire à Meymac.

M. CANDAELE lui répond que l'organisation des animations socio-culturelles est différente de celle de Neuvic notamment du fait de la dotation globale horaire (DGH). Le lundi soir est consacré aux activités sportives et repose sur le volontariat des élèves.

M. BOURRET précise que cette décision de transformer les activités optionnelles en activités obligatoires permet d'éviter le désœuvrement des apprenants. La DGH de Neuvic permet aux enseignants d'Education Socio-Culturelle (ESC) d'animer les clubs.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote de l'acte 17.

Acte n°17

LEGTPA N : Subventions associations ELAN et Association Sportive

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

Pour l'acte 18, M. CAPILLON précise que, suite au dernier Conseil d'Administration, le contrôle de légalité avait souligné que les modalités de financement des voyages d'étude n'était pas détaillées. La délibération présentée au vote des administrateurs est conforme à cette demande.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote de l'acte 18.

Acte n°18

LEGTPA N et M : Sorties-voyages-stages scolaires-années scolaires 2016-2017 et 2017-2018

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

M. CAPILLON indique que cette délibération concerne un toilettage des modalités de sortie des élèves pour les deux sites.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD procède au vote de l'acte 19.

Acte n°19

Modification règlement intérieur

17 pour - 0 contre - 0 abstention - 0 nul

M. CAPILLON fait ensuite un point d'étape sur le Projet d'Etablissement. Il rappelle les éléments du calendrier :

Juin 2016 :

Constitution du comité de pilotage

Définition des axes de travail

Elaboration de la méthodologie de travail

Validation du calendrier

(1^{ère} présentation des axes de travail lors de la réunion plénière de fin d'année)

Septembre 2016 :

Présentation des axes de travail lors de la réunion plénière de rentrée : constitution des groupes de travail

Octobre 2016 à mars 2017 :

Réflexion en groupes de travail par site et par centre constitutif

Elaboration des fiches actions par axes

Avril à juin 2017 :

Présentation des travaux lors des conseils de centre (Conseil intérieur des 2 Lycées, Conseil de centre, Conseil de l'éducation et Conseil d'Atelier)

Synthèse des travaux de réflexion à l'échelle de l'EPL

Juin, juillet ou novembre 2017 :

Vote du Projet d'Etablissement en Conseil d'Administration

M. CAPILLON précise que pour l'instant l'échéancier est tenu malgré un avancement disparate des travaux sur les 2 sites. Les délais du vote en conseil d'administration du projet d'Etablissement devrait pouvoir être tenus.

M. CAPILLON souligne que ce Projet d'Etablissement a pour objectif d'être opérationnel sur une série d'actions et d'axes, et d'être quantifiable sur la durée.

M. CAPILLON propose aux administrateurs (hors personnel de l'EPL) de faire des propositions d'amendement et ce avant la fin du mois de mai.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme DELCOUDERT-JUILLARD demande aux membres présents s'ils ont des questions diverses à poser.

Les administrateurs n'ont aucune question à soumettre.

Mme DELCOUDERT-JUILLARD lève la séance du Conseil d'Administration à 12 h 12.